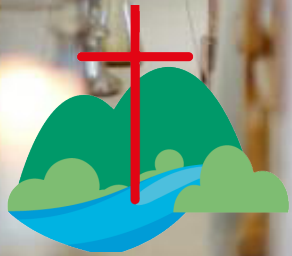




SE MARIER
À L'ÉGLISE



PRÉPARER LE MARIAGE

1 L'INSCRIPTION

- Vous pouvez prendre contact avec le secrétariat de la paroisse (adresse mail au dos) **9 mois avant la date prévue** pour la cérémonie.
- Pour pouvoir se marier sur notre secteur, il faut **avoir un lien avec nos paroisses** : domicile actuel ou antérieur, famille, lieu de baptême, ...
- Le secrétariat vous renverra des documents à remplir avec vos coordonnées : le mariage sera définitivement inscrit à l'agenda une fois ces documents retournés.
- Les mariages ont lieu le samedi après-midi, à 15h ou 16h30.

2 LA PREPARATION AU SACREMENT

- Se marier à l'église n'est pas un acte anodin, c'est un sacrement. Il est donc **obligatoire** de s'y préparer.
- La préparation a lieu **avec la paroisse de votre domicile**, qui se charge aussi de préparer le dossier.
- Sur le secteur de Cadenet, la préparation se fait avec un des prêtres de la paroisse et avec une équipe de préparation au mariage. Notez qu'il **vous faudra suivre intégralement un week-end de préparation** (à choisir le plus tôt possible parmi les dates proposées) **ainsi que la journée des fiancés**.
- Si vous habitez à l'extérieur, merci de nous communiquer le contact de la personne qui se charge de votre préparation au mariage.

3 LA PREPARATION DE LA CÉLÉBRATION

- La préparation de la cérémonie se fait avec le célébrant.
- Si vous venez de l'extérieur, même si un prêtre ami célèbre votre mariage, il est nécessaire de rencontrer le curé de la paroisse au moins 3 mois avant votre mariage afin de régler avec lui toutes les questions pratiques qui se posent.
- On arrive en avance chez le médecin, au risque de perdre son rendez-vous... Merci donc de faire de même avec le célébrant !



QUESTIONS PRATIQUES

qui nous sont couramment posées !

Avant la cérémonie

 **Dossier :** Il est établi par la paroisse du domicile, qui nous l'enverra directement. Vous aurez à fournir à celui qui prépare le dossier une copie intégrale originale de votre acte de naissance et à donner la date et le lieu de votre baptême.

 **Combien de témoins ?** Il est requis un minimum de deux témoins (un par fiancé). On ne dépassera pas 6 témoins (soit 3 par fiancé).

 **Parlons finances :** Contrairement aux idées reçues, en France, l'Eglise n'est pas riche. Notre paroisse est juste à l'équilibre de son budget. Nous vous demandons donc de contribuer à la vie matérielle de l'Eglise par :

- **Une offrande, appelée « Casuel » :** Elle retourne à l'évêché, afin de pouvoir donner aux prêtres un traitement qui leur permettent de vivre dignement et sans excès ! Pour un mariage, il est demandé de donner environ 250 €. Votre générosité peut parfois permettre d'en faire davantage, et nous vous en remercions ! Mais si cela pose une difficulté pour vous, parlez-en librement. Il est à donner au célébrant lors de votre dernière rencontre avec lui.
- **La quête,** effectuée au cours de la cérémonie : elle permet à la paroisse d'entretenir ses lieux de culte.

Notez que le budget « église » n'est pas le plus lourd dans l'organisation d'un mariage, surtout si l'on tient compte de l'investissement du secrétariat et des rendez-vous avec les célébrants !

 **Prêtre ami de la famille :** Il est tout-à-fait légitime de faire venir un prêtre ami de la famille ou des fiancés ! Cependant, il vous appartient de défrayer son déplacement, indépendamment de la quête ou du casuel.

 **Et la meilleure façon de se préparer à recevoir ce sacrement :** Se confesser à un prêtre pour un nouveau départ !



La cérémonie

🕒 **Mariage à l'heure** : D'autres cérémonies sont prévues, surtout le samedi. Prenez donc vos dispositions pour pouvoir commencer la célébration à l'heure prévue.

🌸 **Fleurs** : Veillez à vérifier qu'il n'y a pas d'autres célébrations avant de fleurir l'église. S'il y a un deuxième mariage le même jour, la paroisse vous mettra en contact avec les autres fiancés, afin de vous organiser ensemble. Enfin, si vous souhaitez laisser le bouquet de l'autel à la paroisse, soyez-en remerciés ! Cela nous aidera à penser à vous pendant la messe du dimanche.

🔊 **Sonorisation** : Nos sonorisations sont entretenues par une société professionnelle. Il n'est pas autorisé d'y toucher.

🎵 **Musiques** : Plusieurs possibilités s'offrent à vous :

- Des organistes sont disposés à accompagner à Cucuron ou à Cadenet.
- Il y a aussi une chorale Gospel et un trio de musiciens et chanteur.
- Si vos invités ont des compétences musicales, c'est la meilleure solution !

Si vous souhaitez mettre de la musique au moyen d'enceintes, c'est possible. Seulement, il convient de choisir des musiques compatibles avec une cérémonie religieuse. De même qu'on ne prend pas un *Ave Maria* pour ouvrir la soirée, de même on évitera des chansons profanes (Maroon 5, Jul, etc...), si belles soient-elles, car elles ne sont pas appropriées pour le recueillement d'une assemblée à l'église.

➡ **Sortie** : Sont prohibés l'envoi de riz ou de confettis en papier.

Après la cérémonie

👍 **Nettoyage** : Prévoyez des personnes pour ramasser les livrets de mariage, les bouteilles d'eau et les éventails, ainsi que les fleurs au bout des bancs. N'oubliez pas aussi de remettre les chaises en ordre...

Pour nous contacter :

cadenet.paroisse@gmail.com

04 90 68 06 79 ou 07 65 66 99 59



Secteur interparoissial de

Cadenet-Cucuron